

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

DIRECTION

Marseille, le **21 OCT. 2011**

Le Secrétaire Général de la Préfecture

à

Destinataires in fine

Compte rendu de la 3e réunion du COTER LGV PACA

du mardi 18 octobre 2011

Introduction par Monsieur le Secrétaire Général

Le Secrétaire Général ouvre la séance en définissant les objectifs de ce 3e COTER qui doit restituer la synthèse des groupes de travail et échanger sur les différents fuseaux liés aux 4 scénarios présentés lors du COTER 2.

Bilan du mois passé (RFF)

Plus de 600 personnes ont participé aux 3 réunions publiques tenues en septembre dans les trois départements, dont 112 dans les Bouches-du-Rhône. Les 3 Groupes de Travail géographiques des Bouches-du-Rhône ont réuni 83 participants, reflétant une très bonne représentativité de la société civile (Collectivités Territoriales, Associations, particuliers, organismes).

Les principaux points abordés ont porté sur les enjeux des territoires, les temps de trajets et l'étude des différents scénarios .

Le 1er comité de concertation s'est réuni le 7 octobre, et la première commission consultative des élus le 11 octobre. Le délai de mise à disposition des compte-rendus a été fixé à 7 jours.

Synthèse des groupes de travail (RFF)

Les principales remontées se déclinent autour des points suivants :

- le raisonnement en temps de trajet doit intégrer l'accès aux gares,
- le fret doit être intégré,
- choix d'une gare TAGV à Marseille Saint Charles en souterrain,
- possibilité de créer une gare à l'Est (à étudier),
- importance du maillage des réseaux,
- demande d'une 4e voie Marseille - Aubagne.

Présentation des fuseaux (RFF)

Les fuseaux soumis à discussion se déclinent sur 3 tronçons (A, B, C) et le scénario issu de la concertation "AB 1". Une simulation 3D faisant apparaître les tronçons en surface ou en tunnel est présentée en réunion.

Questions / Réponses

MPM : Quel est l'objectif du groupe thématique "gare" ?

RFF : Il doit apporter les éléments de réflexion et d'enjeux autour des gares choisies.

FNAUC PACA (M JULIEN): Il est difficile de discuter quand les fuseaux s'arrêtent à la frontière du Var. En ignorant ce qui se passe dans le Var, la concertation dans les Bouches-du-Rhône pourrait éliminer un fuseau.

RFF: Le postulat de concertation limite l'étude des fuseaux affectés à chaque territoire. Le COTER13 ne peut donc étudier que les fuseaux du département.

CLCV (Mme TABUDAUD) : Elle s'interroge sur l'arrêt du passage souterrain au droit de la Valbarelle/St Marcel, alors que le secteur est très urbanisé.

RFF : La trace du fuseau est floue et est soumise à concertation. Rien n'est arrêté. Le découpage entre le secteur souterrain et le secteur en surface existe mais pour amener la discussion. Pour autant, RFF rappelle que les tracés souterrains doivent être optimisés au regard des coûts.

MPM : Sur la fiche du tracé en partie Est, autour de Gémenos/Aubagne, l'impact sur l'agriculture n'est pas mentionné. Par ailleurs, elle s'interroge sur la proximité du tracé avec le village de Gémenos, au lieu dit du Poullain.

RFF : Le secteur concerné est situé à l'Est de la plaine de Gémenos, où le fuseau est en limite de la zone agricole et de la zone d'activité des Paluds. Les fiches associées à chaque fuseau permettent de comparer les fuseaux sur les enjeux à prioriser par rapport aux différents autres fuseaux.

UDVN (M. CHAIX) : Le scénario qui passe dans la plaine d'Aubagne / Gémenos (B1) n'est pas concevable. Il souhaite que la simulation présentée fasse ressortir le relief et soit plus précise.

RFF : l'objectif est de présenter un fuseau à 1000 m et d'analyser les enjeux et sensibilités, sans aller plus loin pour l'instant. Ce n'est que 2 ans après l'enquête publique (sur fuseau 500 m) que l'on étudiera des tracés précis.

CA 13 : Le fuseau B1 a un impact très important sur les terres agricoles. Elle demande également la superposition des fuseaux et des zonages POS/PLU.

RFF est d'accord pour une analyse ponctuelle mais avec prudence car les zonages évoluent actuellement.

UDVN : Pourquoi ne pas utiliser les emprises des autoroutes qui ont d'excellents tracés

RFF : ces solutions ne sont pas rejetées, elles sont compatibles avec les fuseaux, il faut en mesurer l'acceptabilité car elles conduisent à des passages en viaduc donc en hauteur.

CR (T. COQUIL) : La Région sera réservée pour exclure ou choisir un tracé à ce stade. Il demande de mieux visualiser les parties en souterrain.

Conclusion

RFF conclut en présentant la stratégie de concertation retenue sur la section Nice – Italie, qui fera l'objet d'une concertation spécifique, s'inscrivant dans le calendrier global de la concertation LGV PACA. P MARZOLF sera le garant de cette concertation.

Le Secrétaire Général propose de présenter à la concertation l'ensemble des fuseaux proposés par RFF et le fuseau AB.

Il précise que c'est le présent compte rendu qui fera foi et demande à ne pas communiquer avant sa diffusion.

Prochain COTER (4) le 6 décembre 2011
COPIL le 22 décembre 2011.

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Jean-Paul CELET

Jean-Paul CELET